

GemEquity



POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Dans le processus d'investissement ISR, le fonds GemEquity s'engage à surperformer son indice de référence sur les deux critères suivants :

- **Empreinte carbone C/V** (source Trucost - taux de couverture minimum de 90%)
- **Taux de féminisation** du conseil d'administration et de surveillance (source sociétés - taux de couverture minimum de 70%)

Les résultats à fin décembre 2020 sur ces deux critères sont les suivants :

Indicateur	GemEquity	Benchmark
Empreinte carbone C/V (tonnes CO2/M d'euros investis)	102	469
% sociétés couvertes	97%	85%
Taux de féminisation du board	13,1%	12,1%
% sociétés couvertes	100%	90%

Sources : Trucost, Gemway Assets, sociétés

Notons qu'entre 2019 et 2020, l'empreinte carbone du fonds GemEquity a été divisée par deux tandis que celle de l'indice de référence a baissé de seulement 16%. Aussi à fin 2020, l'empreinte carbone du fonds est plus de 4x inférieure à celle de son indice de référence.

Par ailleurs, lors des AG des sociétés, Gemway Assets s'engage à voter contre la nomination d'au moins un membre de conseil d'administration masculin si le taux de féminisation du board de la société est inférieur à 10%.

Au delà, Gemway Assets suit les critères ESG suivants :

	Indicateur	GemEquity	Benchmark
E	Intensité carbone - WACI (moyenne pondérée des intensités carbone)	287	495
	Empreinte carbone C/R (tonnes CO2/M d'euros de CA)	350	756
	% sociétés couvertes	97%	85%
S	Nombre d'heures de formation par salarié	31	30
	% sociétés couvertes	76%	63%
G	Indépendance du board	50,6%	46,3%
	% sociétés couvertes	100%	86%
DH*	% du fonds engagé dans des controverses	Catégories 4/5 : 0%	

*DH: Droit Humain

Sources : Trucost, Gemway Assets, sociétés



Contacts :

Michel Audeban : +33 1 86 95 22 98

Pierre Lorre : +33 1 84 25 62 54

Stefano Franchi : +33 7 70 55 38 06

contact@gemway.com

Site Web :

www.gemway.com





RISQUES DE DURABILITÉ

Les risques de durabilité sont pris en compte au niveau du fonds et de la société de gestion. GemEquity suit une politique d'exclusion stricte (cf. Politique d'exclusion). Le fonds surveille le niveau de controverses des sociétés dans lesquelles il est investi avec un seuil de 0% de sociétés investies en Controverse 5 et une mise sous surveillance des sociétés en Controverse 4.

Le niveau de controverses pondéré de GemEquity est de 0,98.

POLITIQUE DE VOTE

La société de gestion s'engage à exercer son droit de vote au minimum lors de 50% des AG des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. En 2020, nous avons voté dans 92 assemblées sur les 129 soumises, soit un taux de participation de 71%. Nous nous sommes opposés à différentes résolutions dans 10 assemblées, soit un taux d'opposition de 10,9%. Pour plus de détails veuillez-vous référer au rapport de vote détaillé que vous trouver à l'adresse suivante : Rapport de vote détaillé.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le fonds s'engage à poursuivre une politique de rémunération de ses gérants en tenant compte des critères ESG dans leur rémunération variable. Les détails de cette politique se trouvent dans le rapport annuel de la société de gestion à l'adresse suivante : Rapport annuel.

POLITIQUE RSE

En tant qu'acteur de la gestion d'actifs ISR, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pour nous primordiaux. Nous sommes persuadés qu'une gestion éthique et respectueuse de son environnement est plus rentable et pérenne. Elle permet de réduire le risque global de nos portefeuilles et ainsi de contribuer à une performance à long terme. C'est pourquoi nous souhaitons également prendre en compte ces critères dans la gestion de notre propre entreprise. Retrouvez l'ensemble de nos engagements dans notre politique RSE disponible à cette adresse : Politique RSE.

